



AVIS DE MOBILISATION GENERALE



Appel à la manifestation nationale du 14 juin à Paris pour le retrait de la loi « Travail »



Ces dernières semaines, **la mobilisation est entrée dans une nouvelle phase : celle de la grève.** Avec les dockers, les raffineries, l'électricité, les transports routiers, les intermittents, la SNCF et la RATP et aujourd'hui les éboueurs et les pompiers, ce sont progressivement tous les salarié-e-s qui s'y mettent. Et ce, malgré le déchainement de provocations et de haine de la part des hommes politiques et des médias à l'encontre des grévistes et de la CGT en particulier.

Les partisans du diktat libéral mettent toutes leurs forces dans la bataille. Il y a eu les allusions calomnieuses qui tentent de réduire la lutte collective et unitaire des travailleurs à la seule CGT, et l'association honteuse des militants CGT à des preneurs d'otage et des terroristes ; une répression policière qui a fait des centaines de blessés depuis le début du mouvement dont un journaliste, toujours dans le coma ; l'utilisation par le pouvoir des moyens les plus autoritaires pour imposer sa loi (*notamment avec l'usage du 49.3*).

Et pourtant, la contestation ne faiblit pas, au contraire elle s'étend petit à petit y compris à l'étranger où des messages de soutien affluent de partout et en Belgique où les travailleurs luttent avec la même force contre un projet similaire.

Ni l'approche des vacances, ni celle de l'Euro 2016, n'entament la détermination des salariés, des étudiants, chômeurs et précaires dans leur mobilisation.

Une mobilisation qui, rappelons-le, est toujours soutenu par plus de 70% des français.

Mais il convient aussi de rappeler pourquoi nous luttons car contrairement à ce que peut prétendre la CFDT sur l'amélioration supposée du projet de loi, rien n'a été réglé.

Pas une seule fois, le gouvernement n'a choisi de renégocier les points les plus crispants de la loi :

- **L'inversion de la hiérarchie des normes** qui inclurait notamment la hausse des maxima de temps de travail, et la baisse de la majoration des heures supplémentaires et complémentaires.
- **L'accord de maintien dans l'emploi** qui s'appliquerait y compris en l'absence de réelles difficultés économiques et permettra de baisser les salaires et d'augmenter le temps de travail.
- **La facilitation des licenciements économiques** qui pourra intervenir dans le cas d'une baisse du chiffre d'affaire ou des commandes consécutives à quelques mois.
- **Le recours au référendum d'entreprise** qui permettra de contourner les décisions des syndicats majoritaires quand bien même ces derniers ont été élus pour représenter les salariés et qui se basera sur un chantage permanent à l'emploi.
- **La destruction de la médecine du travail** avec la suppression de la visite médicale d'embauche obligatoire, et la refonte des missions de la médecine du travail qui passe d'une logique préventive à une logique de contrôle de l'aptitude.

Alors, posons quelques questions :

- ⊗ Souhaitez-vous que votre patron vienne vous voir et vous explique qu'à cause d'une baisse du chiffre d'affaires, vous ferez désormais dix heures de travail de plus par semaine pendant 5 ans pour un salaire équivalent et que si vous refusez il vous licenciera pour « cause réelle et sérieuse » sans recours possible ?
- ⊗ Souhaitez-vous que des accords d'entreprise qui étaient favorables aux salarié-e-s et avaient été obtenus de haute lutte soient remis en cause tous les 5 ans ?
- ⊗ Souhaitez-vous voir disparaître une partie des emplois de votre entreprise au cours d'un rachat, suite à la suppression du transfert obligatoire et automatique de l'intégralité des salariés jusqu'alors prévu par la loi ?
- ⊗ Souhaitez-vous faire des heures supplémentaires majorées à 10% au lieu de 25 et 50% ?

On pourrait multiplier ces exemples :

- ⊗ généralisation des forfaits-jours,
- ⊗ possibilité de travailler 46h maximum par semaine au lieu de 44h,
- ⊗ sous-rémunération des temps partiels,
- ⊗ possibilité de négocier les NAO tous les trois ans
- ⊗ ...

**Avec cette loi, il y aura beaucoup plus de libertés ...
... pour licencier, précariser et exploiter les salariés.**

Que l'on ne se trompe pas : cette loi n'est qu'un début, elle laisse la porte grande ouverte à la prochaine étape qui est déjà dans la tête de tous les bourreaux des droits sociaux qu'ils soient du MEDEF, du PS ou des Républicains : **la fin des 35 heures et du CDI !**

Et ni l'Euro, ni les inondations, n'y feront rien :

il existe un impératif de résistance.



Une résistance que tous les salariés, précaires, chômeurs et étudiants doivent construire ensemble jusqu'au retrait TOTAL de cette Loi !

Le 14 juin aura lieu une manifestation unitaire et nationale à Paris, à nous de faire de ce jour une mobilisation exceptionnelle qui montrera, devant tous les médias présents pour la Coupe de l'Euro, que l'on peut tenir tête à ceux qui s'engraissent sur notre travail et nos bulletins de vote !

**Tous ensemble,
nous pouvons obtenir
le retrait de cette loi rétrograde.
Alors rendez-vous, le 14 juin,
à 13h, place d'Italie !**



Bulletin de contact avec La CGT des Hôtels de Prestige et Economiques

À remettre à un(e) élu(e) ou un(e) syndiqué(e) CGT-HPE ou à adresser à :
Syndicat CGT HPE, 3 Place du Général Koenig, 75017 Paris

Nom - Prénom :

Num de tél : . . . / . . . / . . . / . . . / . . . /

E-mail :

Hôtel :

Souhaite prendre contact avec La CGT HPE

